#  Programme des Nations Unies pour le développement

**Pays : Mali**

**Document de projet**

**Titre du projet :** Renforcement des capacités nationales pour une mise œuvre effective du Cadre de Coopération du PNUD au Mali pour la période 2015-2019

**Résultat(s) de l**’**UNDAF :** Les institutions étatiques, nationales et locales, exercent de manière plus efficace leurs missions de service public et les acteurs non étatiques participent et assurent le contrôle citoyen en conformité avec les principes de bonne gouvernance et d’Etat de droit

**Résultat(s) escompté(s) du programme de pays :** L’État et les institutions nationales et locales remplissent plus efficacement leur mission de service public et les acteurs non étatiques participent à la vie de la nation et exercent un contrôle citoyen dans le respect des principes de la bonne gouvernance et de la primauté du droit

**Produit(s) escompté(s) :**

* Les capacités de mise en œuvre des projets par le PNUD et la contrepartie nationale sont renforcées ;
* Des ressources supplémentaires sont mobilisées pour le financement du programme de pays grâce à une visibilité accrue des projets et programmes ;
* La mise en œuvre du CPD est assurée dans des conditions de sécurité adéquates ; - Le projet est géré de manière efficace.

 **Entité d'exécution : PNUD**

## Brève description

Le présent projet est lancé en vue de renforcer les capacités du PNUD et de ses partenaires nationaux pour une mise en œuvre plus efficace du programme de pays, d’en assurer un suivi/évaluation de qualité et de mettre en œuvre une communication susceptible de permettre la mobilisation de ressources supplémentaires pour un financement adéquat des activités du programme. Il sera mis en œuvre directement par le PNUD (DIM), en partenariat avec la Direction Coopération Multilatérale.

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|

|  |
| --- |
| Période couverte par le programme : 2015-2019 Domaine de résultats prioritaires (plan stratégique) :  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  ID attribué par Atlas : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Date de début : 2015 Date de fin 2019 Date de réunion du CEP \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Mécanismes de gestion DIM   |

 |

|  |  |
| --- | --- |
| Total des ressources nécessaires :  | 2.785.000 $  |
| Total des ressources allouées :  | 2.785.000 $  |
|  Budget ordinaire  | \_\_\_\_\_\_\_\_\_  |
|  Autres sources :  Donateur o | \_\_\_\_\_\_\_\_\_  |
|  o Donateur  | \_\_\_\_\_\_\_\_\_  |
| o Donateur  | \_\_\_\_\_\_\_\_\_  |
|  o Gouvernement  | \_\_\_\_\_\_\_\_\_  |
| Partie du budget non financée :   | \_\_\_\_\_\_\_\_\_  |
|   Contributions en nature  | \_\_\_\_\_\_\_\_\_  |

 |

Approuvé par (MCIIA) : Date :

Approuvé par (PNUD) : Date :

#  I. ANALYSE DE LA SITUATION

Le document du PNUAD pour la période 2015-2019, signé le 17 septembre 2015, et le Cadre de Coopération

(CPD) du PNUD qui en découle pour la même période, donnent un mandat clair aux Nations Unies, et au PNUD en particulier, pour continuer d’appuyer les efforts du Gouvernement Malien et rester, ainsi un partenaire stratégique du Mali face aux nouveaux défis consécutifs à la crise et à la signature des Accords de Paix. Ainsi, ce Plan Cadre des Nations Unies pour l’Aide au Développement pour la République du Mali (2015- 2019) signé sous le leadership du Gouvernement et en collaboration avec les autres partenaires du Développement du pays fixe aux Agences onusiennes quatre axes d’intervention pour lesquels les différentes Agences du SNU et la MINUSMA ont pris l’engagement solennel d’accompagner. Il s’agit du renforcement de la sécurité, de la Paix et de la réconciliation nationale, de la promotion de la bonne gouvernance, de l’accès aux services sociaux de base de qualité et de la croissance inclusive et un développement durable.

Ces axes d’interventions seront soutenus par trois domaines transversaux: les droits de l’homme, le genre, et le VIH Sida. Tout en s’appuyant sur un leadership national et un partenariat étendu à la société civile et aux autres acteurs du développement, le PNUD s’investira à soutenir : i) le renforcement des capacités nationales, ii) le développement des politiques et stratégies nationales, iii) le renforcement de sa présence dans les régions du Nord. A la lumière du PAG 2013-2018, de l’UNDAF + 2015-2019, et du CPD, il est attendu que le nouveau programme aboutira aux changements transformationnels suivants : (i) un retour à la cohésion sociale, à travers le renforcement des capacités de prévention et de gestion des conflits, la promotion du dialogue communautaire et l’appui aux institutions en charge de la réconciliation surtout avec la signature définitive de l’Accord de Paix par la CMA le 20 juin dernier; (ii) une croissance inclusive et durable favorisée par le renforcement des capacités nationales de gestion du développement et l’appui à la création d’opportunités économiques, pour les jeunes, les femmes et autres groupes vulnérables, ainsi qu’une amélioration de la résilience des populations aux changements climatiques et catastrophes naturelles ; (iii) le renforcement des capacités des institutions, de l’Etat et des autorités locales améliorant ainsi la relation entre les citoyens et l’Etat, la participation au processus de prise de décision, la redevabilité, l'accessibilité des services publics y compris des services judiciaires par les populations ; (iv) une réponse nationale au VIH/SIDA améliorée par un appui à un service public de qualité et le développement des capacités de la société civile, en vue d’une inversion de la tendance du taux de prévalence du VIH/SIDA.

Plus spécifiquement, ce projet permettra au PNUD Mali d’apporter une réponse stratégique à la mise en œuvre de plan d’action des Nations Unies et à son CPD à travers un renforcement des capacités des institutions gouvernementales, en particulier les ministères et les Directions nationales en charge de la mise en œuvre des projets du PNUD. Cet appui se visera à améliorer les capacités de conception, de suivi et d’évaluation des projets et programmes. Ce projet sera mis en œuvre en étroite collaboration avec la Direction de la Coopération Multilatérale (DCM) du Ministère des Affaires Etrangères.

#  II. STRATEGIE

Le présent projet est lancé en vue de renforcer les capacités des partenaires nationaux pour une mise en œuvre plus efficace du programme de pays, d’en assurer un suivi/évaluation de qualité et de mettre en œuvre une communication susceptible de permettre la mobilisation de ressources supplémentaires pour un financement adéquat des activités du programme. Il sera mis en œuvre directement par le PNUD (DIM), en partenariat avec la Direction Générale de la Coopération Multilatérale (DCM). Pour réussir cette mission, le PNUD Mali va renforcer ses propres capacités techniques et opérationnelles à travers entre autre la formation du staff existant et le recrutement de nouveaux agents nécessaires à la mise en œuvre du CPD. L’opérationnalisation du projet se fera conjointement avec la Direction de la Coopération Multilatérale dont les capacités seront également renforcées et sur la base d’une responsabilisation partagée.

# III. AXES D’INTERVENTION PROPOSES

L’objectif global de ce projet est de développer les capacités nationales pour une mise en œuvre efficiente du CPD 2015-2019.

## Produit 1 : Les capacités de mise en œuvre des projets par la contrepartie nationale sont renforcées

* Élaborer un manuel des procédures NIM :

*Il s’agira sur la base du POPP, de faire ressortir les principaux éléments de conception, de gestion et de mise en œuvre des projets dont la responsabilité incombe à la contrepartie nationale. Cet exercice a pour principale objectif de renforcer la qualité de la mise en œuvre de nos projets et programmes.*

* Former les partenaires sur les outils de gestion du NIM :

*Suite à la production du manuel de procédure, la seconde étape va consister à des sessions de formation à des intervalles réguliers au profit des différents responsables de la mise en œuvre des projets et programmes.*

* Effectuer une Micro-évaluation des partenaires de mise en œuvre :

*Dans le cadre de la mise en œuvre intégrale du HACT, il s’agit ici de procéder à l’identification des nouveaux partenaires de mise en œuvre de nos projets et programmes et de procéder à leur micro évaluation conformément aux exigences du HACT.*

* Former les partenaires nationaux sur les Audits NIM et le HACT :

*Pour assurer une mise en œuvre efficiente de nos projets, les nouveaux partenaires identifiés seront formés sur ces procédures.*

* Doter les Ministères et Directions nationales engagés dans la mise en œuvre du CPD d’équipements informatiques et de mobiliers de bureau :

*Après une longue période de crise, les différents ministères et Directions nationales ont besoin d’un appui en* d’équipements informatiques et de mobiliers de bureau  *pour leur fonctionnement propre et aussi pour le suivi des projets et programmes dont ils ont la responsabilité.*

* Organiser de réunions périodiques de suivi et de coordination :

*Sous la supervision de la Direction de la Coopération Multilatérale, des missions conjointes de suivi de la mise en œuvre des projets seront organisées. Ceci en prélude aux réunions trimestrielles de coordination. Ces rencontres seront le lieu de débattre de l’évolution de la mise en œuvre, des difficultés rencontrées, des propositions de solutions. Cette activité a pour avantage d’assurer une appropriation par la contrepartie nationale des projets mis en œuvre.*

* Doter les projets et programmes du PNUD d’un logiciel de Gestion et former les staffs

*La mise à disposition d’un logiciel de gestion au profit des projets et programmes conformément aux recommandations des Audits permettra d’assurer une grande efficience et de transparence dans les services rendus aux populations à la base.*

## Produit 2 : Des ressources complémentaires sont mobilisées pour le financement du programme de pays grâce à une visibilité accrue des projets et programmes

* Recruter un consultant pour l’élaboration du document de stratégie de mobilisation des ressources et du plan de mise en œuvre :

*Compte tenu des objectifs assignés au PNUD par le CPD, le consultant va développer une stratégie qui permettra au Bureau Pays de mobiliser des ressources additionnelles auprès des bailleurs tant au niveau local qu’à l’international.*

* Elaborer et mettre en œuvre un plan de de communication opérationnel en appui aux projets/ programmes:

*En vue d’assurer la visibilité des projets du PNUD et conséquemment mobiliser des ressources, un plan de communication sera élaboré et mis en œuvre en étroite collaboration avec les responsables des projets.*

* Doter l’Unité en d’équipements informatiques et de mobiliers de bureau :

*Il s’agit de donner à l’Unité des outils adaptés pour conduire des activités de très grande qualité en termes de couverture des activités effectuées sur le terrain par les projets du PNUD.*

## Produit 3 : Les capacités de la Direction de la Coopération Multilatérale sont renforcées

* Evaluer la mise en œuvre du plan de renforcement des capacités de la DCI telle que prévue dans le projet d’appui à la mise en œuvre du CPD 2008-2012 :

*Une mission d’évaluation des capacités acquises par la DCI sera entreprise au cours de cette année afin d’entrevoir les gaps afin de les corriger*.

* Elaborer un nouveau plan de renforcement des capacités de la nouvelle Direction de la Coopération Multilatérale :

*Conformément à la déclaration de Paris, la DCM est amenée à jouer un rôle de premier plan dans l’harmonisation des procédures et des pratiques des Partenaires. Pour assurer cette mission, la DCM doit disposer de moyens pour assurer la tutelle des programmes de Coopération financés par les Partenaires dont ceux du Système des Nations Unies. C’est dans ce cadre que ce nouveau plan de renforcement des capacités sera bâti en tenant compte des acquis de la phase précédente du CPD (2008-2012).*

* Mettre en œuvre des recommandations issues de la mission d’évaluation de la mise en œuvre du plan de renforcement des capacités de la DCM ;

* Renforcer les capacités de suivi de la DCM en recrutant un responsable en charge du reporting.

*Ce dernier aura en charge la facilitation de la coordination du projet en étroite collaboration avec le point focal du projet que la DCM va designer en son sein et le Responsable du PMSU chargé de la mise en œuvre du projet par le PNUD.*

## Produit 4 : Les capacités techniques et opérationnelles des staffs des projets et programmes du PNUD sont renforcées

* Mettre à la disposition du Bureau Pays de l’expertise nécessaire à la mise en œuvre du CPD

 *Le Bureau Pays recrutera selon ses besoins les* experts compétents à la mise en œuvre du CPD

* Recruter un Assistant administratif :

 *Il ou elle servira de personnel d’appui pour la mise en œuvre des activités que le spécialiste en Suivi*

*Evaluation aura à mettre en œuvre*

* Elaborer et financer un plan de renforcement des capacités des staffs du programme et des opérations :

*Sur la base des besoins de formation pour remplir les obligations contractuelles et les aspirations professionnelles, chaque staff du programme et des opérations sera soutenu pour renforcer les capacités.*

* Équiper l’unité de gestion du projet :

*L’unité sera doté des moyens (ordinateurs, bureaux, fournitures etc.) pour assurer son bon fonctionnement.*

* Organiser des missions de Suivi Evaluation :

*En vue de la préparation des réunions conjointes de coordination, le spécialiste en Suivi Evaluation aura la responsabilité d’organiser des missions sur le terrain.*

* Assurer le fonctionnement du projet :

*Il s’agit essentiellement du paiement des salaires du staff*

# I. CADRE DE RESULTATS ET DE RESSOURCES

|  |
| --- |
| **Résultat attendu tel qu'indiqué dans le cadre de résultats et de ressources du programme de pays :** **Résultat3: L’État et les institutions nationales et locales remplissent plus efficacement leur mission de service public et les acteurs non étatiques participent à la vie de la nation et exercent un contrôle citoyen dans le respect des principes de la bonne gouvernance et de la primauté du droit** |
| **Indicateurs de résultat tels qu'indiqués dans le cadre de résultats et de ressources du programme de pays, y compris base de référence et cibles :** * Disponibilité des documents programmatiques des différents projets (plans de travail pluriannuels, plans d’actions annuels) dans les délais statutaires  Taux moyen de décaissement des projets (Delivery)
* Pourcentage d’indicateurs du CPD renseignés
* Le calendrier des actions de suivi est exécuté
* Taux d’accroissement des ressources mobilisées
 |
| **Stratégie de partenariat :**  Le présent projet est lancé en vue de renforcer les capacités des partenaires nationaux pour une mise en œuvre plus efficace du programme de pays, d’en assurer un suivi/évaluation de qualité et de mettre en œuvre une communication susceptible de permettre la mobilisation de ressources supplémentaires pour un financement adéquat des activités du programme. Il sera mis en œuvre directement par le PNUD (DIM), en partenariat avec la Direction Générale de la Coopération internationale.  |
| **Titre du projet et ID (ID attribué par Atlas) :**  |
| **PRODUITS ESCOMPTÉS**  | **CIBLES DES PRODUITS POUR** **(ANNÉES)**  | **ACTIVITÉS INDICATIVES**  | **PARTIES RESPONSABLES**  | **CONTRIBUTIONS**  |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Output 1** **Les capacités de mise en œuvre des projets par la contrepartie nationale sont renforcées** Baseline : 0 (2014) Indicateurs : Taux moyen de décaissement des projets Note d’audit des projets sous NIM | 1. Les nouvelles dispositions de mise en œuvre des projets conformes au POPP sont appliquées (2015)

 1. Le HACT est mis en œuvre de manière effective pour tous les projets (2015)
 | * Élaborer un manuel des procédures NIM
* Former les partenaires nationaux sur les procédures NIM

-- Organiser de réunions périodiques de coordination * Effectuer une Micro-évaluation des partenaires de mise en œuvre
* Former les partenaires nationaux sur les

Audits NIM et le HACT * Doter les Ministères et Directions nationales engagées dans la mise en œuvre du CPD d’équipements et de fournitures
* Organiser de réunions périodiques de coordination
 | Consultants suivis par les Clusters leads               | Consultants nationaux : 60.000 US$ Documentation : 30.000 US$ Locations : 30.000 US$ Équipement et Fournitures : 550 000 US$ Divers : 30.000 US$ Total 1 : **700.000** US$  |
| **Output 2** **Des ressources complémentaires sont mobilisées pour le financement du programme de pays grâce à une**  | 1- le plan de communication et le plan de mobilisation des ressources du bureau sont élaborés et validés (2016)  | -Mobiliser les Ressources humaines interagences  | Unité Communication et mobilisation de ressources du PNUD,  |   Voyages et DSA : 50.000 US$  |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **visibilité accrue des résultats des projets et programmes**  Baseline : 0 Indicateurs : 1. Taux d’accroissement des ressources mobilisées
2. meilleure visibilité des résultats des projets et programmes
 |  1. les plans de communication et de mobilisation de ressources sont mis en œuvre (20152017)
2. La visibilité des appuis du PNUD est améliorée par la production de produits de communication de qualité (2015-2019)
3. l’Unité Communication est renforcée (2016)
 | * Elaborer et mettre en œuvre un plan de de communication opérationnel en appui aux projets/ programmes
* Doter l’Unité en fournitures et moyens de fonctionnement
 |  | Productions audiovisuelles de capitalisation et Edition : 100.000 US$ Locations : 10.000 US$ Mobiliers de Bureau : 11.000 US$ Équipement : 24.000 US$ Divers : 10.000 US$ Total 2 **: 205.000** US$  |
| **Output 3 Les capacités de la Direction de la Coopération multilatérale sont renforcées** **Baseline : plan de renforcement des capacités** **Indicateurs :** - Nombre d’activités contenues dans le plan de renforcement des capacités de la DCM mises en œuvre  | 1. Une évaluation de la mise en œuvre du plan de renforcement des capacités de la DCM est disponible
2. Un nouveau plan de renforcement des capacités de la nouvelle Direction de la Coopération Multilatérale est disponible et mis en œuvre

  | * Evaluer la mise en œuvre du plan de renforcement des capacités de la DCM
* Elaborer un nouveau plan de renforcement des capacités de la nouvelle Direction de la

Coopération Multilatérale * Mettre en œuvre le nouveau plan de renforcement des capacités de la DCM
* Recruter un spécialiste en reporting
 | DCM, PNUD  | Consultants : 100 000 $ Formations : 350 000 $ Equipements : 150 000 $ Missions de suivi : 150 000 $ Total 3: **750**.**000 $**    |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  -  |  |  |  |
| **Output 4** **Les capacités techniques et opérationnelles des staffs des projets et programmes du PNUD sont renforcées** Baseline :  Indicateurs : 1. Taux de réalisation financière du projet
2. Taux d’exécution des activités
 | L’équipe de gestion de projet est opérationnelle (2015- 2017) Les staffs du programme et des opérations sont opérationnelles  | * Mettre à la disposition du Bureau Pays de l’expertise nécessaire à la mise en œuvre du CPD
* Recruter un Assistant administratif
* Organiser des missions de Suivi
* Assurer le fonctionnement du projet
* Elaborer et financer un plan de renforcement des capacités des staffs du programme et des opérations
 | Unité de gestion du projet PNUD     | Staff : 750.000 US$ Équipements : 50.000 US$ Fournitures : 40.000 US$ Locations : 50.000 US$ Divers : 40.000 US$ Formation staffs : 200.000 $ **Total 4 : 1.130.000 $**  |
|   |  |  |  |  **2.785.000 $**  |

# II. PLAN DE TRAVAIL ANNUEL (AWP)

## Année : 2015

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **PRODUITS ESCOMPTÉS** *Inclure les bases de référence et indicateurs, y compris les cibles annuelles*  | **ACTIVITÉS PRÉVUES** *Dresser la liste des résultats des activités et des actions correspondantes*  |  | **CALENDRIER**  |  | **PARTIE RESPONSABLE**  |  | **BUDGET PRÉVU**  |  |
| T1  | T2  | T3  | T4  | Sources de financement  | Description du budget  | Montant  |
| **Résultat 1 : Les capacités de mise en œuvre des projets par la contrepartie nationale sont renforcées**  Baseline : 0 en 2014  | **1.1. De nouveaux projets issus du CPD sont formulés** * Lancer des consultations en vue de l’initiation des nouveaux projets
* Effectuer des

missions d’identification et de formulation des nouveaux projets  | x  | x  |   |   | PMSU  | 11888  |   LocalConsult 71400  Travel 71600  |   45 000,00  25000,00  |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|   Indicateurs : % de projets issus du CPD effectivement mis en œuvre    Target : 100 % en 2015  | **1.2 Les capacités des contreparties nationales sont renforcées** * Former les personnels des projets et des Ministères en GAR, HACT, et préparation des PTA et des Audits,
* Doter les Ministères et Directions nationales d’équipements informatiques et de mobiliers de bureau
* Recruter un consultant pour assurer les diverses formations
* Recruter un responsable du reporting
* Préparer la documentation nécessaire
* Assurer la logistique des formations
 |           x  |   X   X   X   X  x  |   |   X   X   X   X  x  | PMSU  | 11888  |   LocaltConsult 71300  Equip&Furniture 72200  Rent-Premises 73100  Staff  Rent-equipt  |   20000,00   100000,00   10 000,00  20 000, 00  3 000,00  |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Résultat 2 : Le Programme de pays est géré de façon efficace** Indicateurs : 1. Taux moyen de décaissement des projets
2. Note d’audit des projets en

NIM  | **2.1 Appliquer les dispositions de mise en œuvre des projets conformes au POPP** Produire un manuel des procédures NIM Produire des guides sur le HACT Distribuer les guides le HACT  | x  | x  |   |   | Consultant suivi par PMSU  | 11888  |  Local Consult 71400 AV& Print Prod 74200 Com &AV equip 72400 Miscellaneous 74500  |  5 000,00  1 000,00 1 000,00  1000,00  |
| **2.2 Mettre en œuvre le HACT** * Effectuer une Microévaluation des partenaires
* Former les partenaires sur l’utilisation des outils de gestion préconisés par le POPP
* Préparer la documentation

-Regrouper les partenaires à former -Tenir des sessions de formation -Produire et Diffuser les rapports  | x  | x  | x  | x  | PMSU  | 11888  |  ContrServComp 72100 Com&AV equip 72400 Hosp-Catering 72700 Rent-Premises 73100 AV&PrintProd 74200 Miscellaneous 74500  |  2 000,00  2 000,00 5 000,00  1. 000,00

 1. 000,00

 2000,00  |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **3.1 Opérationnaliser Le** **PMSU** * Équiper l’unité du PMSU
* Doter l’unité en mobiliers et fournitures de bureau
* Assurer le Fonctionnement de l’unité S&E

  |   X X x  |   X X x  |   X X x  |   X X x  | Unité PMSU PNUD  | 4000  |  Staffs 71300 Équi&Furniture 72400 Material&Goods 72300 Supplies 72500  Miscellaneous 74500  |  500 000,00  20 000,00   5 000,00  5000,00  |
| **3.2 Élaborer et valider le plan de suivi-évaluation** * Rédiger le draft de

plan * Valider le plan
 |   | x  | x  |   | PMSU DCM  | 11888  |    |    PM  |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|    | **3.3. Mettre en œuvre le plan de suivi-évaluation** - Réaliser des Missions de suivi des projets/programmes -Tenir des réunions de coordination des différents projets du programme pays   |   |   X  X  |   X  x  |   X  x  |  | DCM  | 11888  |  Travel 71600 Équip&Furniture 72200  |  75000 25000  |
|   | **3.4 Élaborer et diffuser les rapports périodiques (trimestriel, annuel)** * Préparer la documentation
* Produire et Diffuser les rapports

   |   X x  |   X x  |   X x  |   X x  | PMSU DCM  |  | 11888  |   AV&PrintProd 74200 Material&Goods 72300 Miscellaneous 74500  |   3 000,00  3000,00  1 000,00  |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Résultat 4 : Des ressources supplémentaires sont mobilisées pour le financement du programme de pays et accroitre la visibilité du Bureau Pays**  Indicateurs : 1. Taux d’accroissement des ressources mobilisées
2. Amélioration de la visibilité des appuis du PNUD

Baseline : 1. Ressources mobilisées en 2014 (à préciser) 2. Score du site web sur le balanced scorecard Target : 1. augmentation de 20% par an
2. Site web au vert sur le balanced scorecard
 | **4.1 Élaborer et valider le plan de communication et de mobilisation des ressources**  - Elaborer et valider le plan de communication du bureau    |     x  |     X    |   |   | Unité Communication  PNUD  | 11888  |    |    PM  |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|   | **Mettre en œuvre le plan de mobilisation de ressources** * Recruter un consultant international spécialiste en mobilisation de ressources
* Concevoir et valider les supports de mobilisation de ressources
* Produire des supports de mobilisation de ressources
* Diffuser les supports de mobilisation de ressources
* Effectuer des Missions de mobilisation de ressources

  |      x  |      X  X  X  x  |          X  x    |   X       X  x  | Unité communication   PNUD  | 4000  |  internConsult 71200 Material&Goods 72300  AV&PrintProd 74200 Rent-Premises 73100  Travel 71600  Miscellaneous 74500  |  10 000,00  1 000,00  20 000,00   2000,00  3 000,00   2000,00  |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|    | **Mettre en œuvre le plan de communication** * Produire et diffuser les supports de communication
* Effectuer des missions de communication sur terrain
* Mettre à jour le site web du PNUD
 |   X   x  |     X  x  |     X  x  |     X  x    | Unité Communication   PNUD  | 4000  |   CtrServComp 72100 AV&PrintProd 74200 Travel 71600   |   50 000,00  25 000,00 10 000,00  |
|   | **Renforcer les capacités d’intervention de l’Unité de communication** * Doter l’unité en équipements
* Doter l’unité en

fournitures    |   X X  |   X X  |   X X  |   X X  | Unité Communication   PNUD  | 11888  |  InfoTechEquipt 72200 Material&Goods 72300    |  20 000,00  5 000,00     |
| TOTAL  |   |   |   |   |   |   |   |   |  **1 036 000 $**  |

## V ARRANGEMENT DE GESTION

### Rôles et responsabilités des parties impliquées dans la gestion du projet

1.1 Le projet sera mis en œuvre directement par le PNUD (Direct implémentation). La réalisation de certaines activités sera confiée directement à la Direction de la Coopération internationale, conformément au plan de travail et à la répartition des tâches telle que reflétées par le cadre de résultats et ressources. Les dépenses seront réglées directement par le PNUD selon ses procédures.

1.2 L’équipe du projet

Elle est constituée comme suit :

* Le Responsable du Programme Management Support Unit ;
* Une assistante administrative ;
* Un point focal désigné par la DCM en son sein pour être le répondant du PNUD - Le Reporting Officer basé au sein de la DCM.

* 1. Le DCD/P et DCD/O (comme suppléant) est l’Assurance Qualité du projet. En tant que tel, il autorise les dépenses sur le budget du projet. Il veille à la cohérence des actions du projet avec le descriptif du projet, et avec les politiques et orientations stratégiques du PNUD.
	2. Le Chief PMSU est le responsable de la mise en œuvre opérationnelle du projet en lien avec le point focal désigné par la DCM. En tant que tel, il en est « certifying officer ». sous la supervision du Team Leader Gouvernance et du DCD/P. il assure la réalisation effective et la coordination des activités du projet, suivant la norme de qualité requise.

Le responsable du Projet est également responsable de la production à temps et suivant les normes de qualité requise des divers rapports (trimestriels, annuel, rapports de revue) de sa composante, ainsi que de l’organisation et de la réalisation des missions de suivi et de la production des rapports y afférents

* 1. Le Team Leader Gouvernance et le Responsable du projet assurent conjointement la réalisation des activités opérationnelles et sont co-responsables de la qualité des résultats et impacts concrets du projet. Ils sont redevables de l’utilisation efficiente et efficace des ressources, ainsi que de l’utilisation rationnelle des biens et équipements acquis dans le cadre de ce projet, dans le respect des procédures du PNUD.
	2. Le Team LeaderGouvernance assure le rôle d’ « ordonnateur du projet ».

A ce titre, il assure le suivi (follow up) des résultats, enregistre régulièrement les progrès et l’évolution des performances du projet, effectue des visites de suivi, établit des contacts avec les bénéficiaires, suit les avancements et les productions/contenus des rapports en s’assurant du respect des délais, apprécie la pertinence des révisions budgétaires, et procède aux arrangements relatifs à l’organisation des audits et des évaluations. Par ailleurs, il s’assure que le projet est géré conformément aux dispositions du « POPP-Programme and Operations Policies and Procédures » du PNUD.

Il veille à ce que les différents journaux soient entrés et mis à jour dans ATLAS et que les informations relatives au projet soient produites et distribuées aux parties prenantes dans les délais. Il s’assurera également de la tenue des réunions statutaires et veille à ce que les rapports y afférents parviennent aux parties prenantes.

1.7 Le Directeur Pays Adjoint du PNUD en charge des Opérations, (DCD/O) veille à la stricte observance de toutes les procédures administratives et financières applicables du PNUD

# VI CADRE DE SUIVI EVALUATION

4.1 Au titre de contribution à l’évaluation d’un ou de plusieurs effets du Programme –Pays, une évaluation du projet peut être conduite, suivant la disponibilité des ressources durant le cycle de programmation.

4.2 L’audit du projet peut être externe (par le « UN Board of Auditors ») ou interne, organisé par le Bureau d’Audit et d’Investigation (Office of Audit and Investigation) du PNUD.

4.3 Conformément aux politiques de programmation et aux procédures mentionnées dans le « Programme and Operations Policies and Procedures », le suivi du projet sera effectué comme suit :

Dans le cadre du cycle annuel :

* Sur une base trimestrielle, une évaluation de qualité enregistrera les progrès réalisés vers l’atteinte des résultats-clés, basée sur les critères de qualité et les méthodes consignées dans le tableau de la gestion de la qualité.
* Un journal des problèmes sera généré et mis à jour régulièrement par le gestionnaire de projet et activé dans ATLAS par le chargé de programme, afin de faciliter le suivi et la résolution des problèmes potentiels ou les demandes de changement.
* Sur la base d’une analyse initiale des risques, un journal des risques sera également généré et activé dans Atlas et sera régulièrement mis à jour, en passant en revue les facteurs de l’environnement externe qui pourraient affecter le projet.
* Il en est de même pour la génération, la mise à jour et l’activation d’un plan de suive dans Atlas, afin de suivre les actions et les événements liés à la gestion du projet, et pour le journal des leçons, afin d’assurer un apprentissage actif et l’adaptation de l’organisation, qui facilitera la préparation du rapport des leçons apprises à la fin du projet.
* Sur la base des informations ci-dessus et enregistrées dans Atlas, un rapport trimestriel d’avancement (RTA) du projet sera soumis.

 Annuellement :

* Rapport annuel de revue. Un rapport annuel de revue doit être préparé par le gestionnaire du projet. Comme exigence minimale, le rapport annuel de revue devra consister à remplir le format standard du rapport trimestriel d’activités, couvrant toute l’année, avec des informations mises à jour sur chacun des éléments mentionnées ci-dessus.
* La revue annuelle du projet. Sur la base du rapport annuel, une revue annuelle du projet sera organisée durant le quatrième trimestre de l’année ou juste après, afin d’évaluer le progrès réalisé par le projet et pour valider le plan de travail pour l’année suivante. Durant la dernière année, cette revue sera la revue finale. Cette revue est conduite par le comité de projet et doit impliquer d’autres parties prenantes, le cas échéant. Elle doit se focaliser sur la mesure dans laquelle des progrès sont réalisés par rapport aux produits retenus, lesquels restent alignés par rapport aux effets concernés.

#  VII CADRE LEGAL

Ce document, avec le CPAP signé par le gouvernement et le PNUD, qui en fait référence parte intégrante, constituent ensemble un Document de projet tel que défini dans l’Accord de Base Type en matière d’assurance (SBAA) et toutes les dispositions du CPAP sont applicables à ce document.

En accord avec l’article III de l’accord de base type en matière d’assistance (SBAA), la responsabilité de la sûreté et de la sécurité du partenaire de mise en œuvre, de son personnel et de ses biens, ainsi que des biens du PNUD placés sous la garde du partenaire de mise en œuvre, incombe au partenaire de mise en œuvre.

Le partenaire de mise en œuvre devra :

1. Mettre en place un plan de sécurité approprié et le maintenir, en prenant en considération la situation de la sécurité dans le pays de mise en œuvre du projet ;
2. Assumer tous les risques et responsabilités liés à la sécurité du partenaire de mise en œuvre, et la pleine exécution du plan de sécurité.

Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan est en place, et d’en proposer des modifications si nécessaire. Le fait de ne pas mettre en œuvre et de tenir un plan de sécurité approprié tel qu’il est requis ci-après sera considéré comme une violation de cet accord.

Le partenaire de mise en œuvre s’engage à entreprendre tous les efforts raisonnables pour veiller à ce qu’aucun des fonds reçus en vertu de ce Document de projet ne soit utilisé pour soutenir des personnes ou des entités associées au terrorisme et que les bénéficiaires des sommes éventuellement fournies par le PNUD ci-dessous n’apparaissent pas sur la liste tenue par le comte du conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999). La liste est accessible au [http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm.](http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm) Cette disposition doit être incluse dans tous les contrats de sous-traitance ou les sous-accords conclus dans le cadre de ce Document de Projet.

## ANNEXES

Tableau des risques.

Termes de référence du comité de projet

Termes de référence des personnes-clés